

# CONSEIL MUNICIPAL du 20-05-2015

L'an deux mille quinze, le vingt mai à vingt et une heure, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Pradines, Viard. Mrs Cayla, Larnaudie, Pégourié, Plenacoste, Rames. Absent excusé : Mr Faure donnant « pouvoir » à Mme Pradines. Absent : Mr Delbrel.

Secrétaire de séance : Colette Viard

## Rappel de l'ordre du jour :

1. Intervention du trésorier
2. Grand-Figeac : délibération concernant le transfert de compétence «Aménagement numérique »
3. F.D.E.L. : déploiement d'un réseau départemental d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (I.R.V.E.) - délibération – modification des statuts de la fédération
4. Point sur la voirie, fauchage, débroussaillage
5. Mise en conformité accessibilité du camping : devis en cours
6. Travaux cimetière : devis ferronnerie
7. Convention de gestion des plantations de la commune avec le conseil départemental (domaine public routier RD 13)
8. Infos carte communale
9. Questions diverses

### 1. **INTERVENTION DU TRÉSORIER**

Mr Gransart (Trésorier en charge des collectivités à l'Hôtel des Finances de Figeac) a répondu positivement à l'invitation de Mme le Maire pour venir expliquer au conseil municipal l'élaboration d'un budget communal. Il nous a rassuré sur l'équilibre actuel de notre trésorerie, et même si nous ne disposons que d'une très faible marge de manœuvre, il nous incite à faire des projets, en les finançant par l'emprunt dès que cela sera possible, fin 2016-début 2017.

### 2. **GRAND FIGEAC : TRANSFERT DE COMPETENCES « aménagement numérique » en concertation avec le Conseil Départemental et le SIEDA**

La délibération est votée à l'unanimité des présents ou représentés.

### 3. **FDEL : déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)**

La délibération est votée à l'unanimité des présents ou représentés.

### 4. **VOIRIE**

→ Débroussaillage : il sera confié à l'entreprise Laurent Raffy (le seul à avoir candidaté sur le secteur). A noter que de plus en plus d'habitants entretiennent les chemins bordant leur propriété ; Claude Pégourié se propose pour faucher une partie de ce qui est

accessible avec le matériel dont il dispose. Un seul passage de l'entreprise sera nécessaire cette année, les chemins du Causse ayant été débroussaillés de manière conséquente en 2014.

→ Voirie : nous sommes en attente du devis des travaux préconisés par le Grand Figeac.

#### **5 ACCESSIBILITE au camping**

Une discussion est en cours avec le Grand Figeac en vue de la construction d'un local commun douche-WC accessible, qui pourrait être utilisé par les usagers de la piscine et du camping. Un devis a été demandé.

#### **6 CIMETIERE**

Pour obtenir la subvention de 3000 € du Conseil Régional, nous devons effectuer 15758 € ht de travaux ; ils seront atteints du fait des travaux déjà réalisés par l'entreprise Chalié, les travaux de ferronnerie et un devis a été demandé a 2 entreprises pour la réalisation de marches supplémentaires.

#### **7 CONVENTION DE GESTION DES PLATANES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Le Conseil Départemental a demandé la signature d'une convention, lui confiant la gestion des platanes en bordure de la D13. La convention a été signée par Mme le Maire.

#### **8 INFOS CARTE COMMUNALE**

Le 6 mai, des élus se sont rendus sur tous les terrains susceptibles d'être constructibles avec Mme Manière, la technicienne du bureau d'études qui nous aide à élaborer ce projet.

#### **9 QUESTIONS DIVERSES**

- Panneaux de signalisation : ils seront posés par les agents lors de leur prochaine journée d'entretien.
- Plaques de rues : Sylvia Raffy finance la réalisation de 5 plaques de rue : Rue des Remparts – Rue du Barry du Four – Rue de la Pierre du Gel – Côte de Galipou – Chemin de Compostelle.
- Visite du SYDED : Martine Pradines organise une matinée de visite du centre de tri de Figeac ; cette visite est programmée pour le mardi 9 juin ; elle va être proposée à tous les habitants qui le souhaitent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.